



**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION SYRHANO**

28 mai 2013

PROJET

Membres présents ou ayant donné un pouvoir

Personnes physiques

- A. COCHET
 - P. LARGE
 - M. LE STUM
 - H. PRIGENT
 - C. VOISIN
 - P. WENDER
- Représenté par C. VOISIN

Personnes morales

- J-L. BILLOËT
 - A. BOUKHALFA
 - O. BRAND
 - G. CHARASSIER
 - G. DE GARIDEL THORON
 - C. DISPA
 - D. GAMBIER
 - F. HÉDIN
 - C. HÉRAIL
 - D. HÉBERT
 - J. P. LECOQ
 - I. LIETTA
 - L. LOGIOU
 - C. LOZE
 - N. MALEPLATE
 - C. OZKUL
 - P. PAREIGE
 - P. PARIS
 - PEZIER Didier
 - R. POIX
 - D. PUECHBERTY
 - P. REGHEM
 - J. RITT
 - D. ROCHE
 - C. SCHMIDT-LAINÉ
 - P. TAVERNIER
 - H. TILLY
 - M. TRINITÉ
 - C. VOISIN
- INSA de Rouen, représenté par L. VASSEUR
 CORIA CNRS UMR 6614, représenté par P. LARGE
 Centre Hospitalier Intercommunal Eure-Seine,
 représenté par P. LARGE
 IDEFHI, représenté par A. BLONDEL
 DGA Th, représenté par O. MÉNARD
 CESI, représentée par D. BAUDRY
 Science Action HN, représenté par M. LE STUM
 INFOSAT
 CCI de Rouen, représenté par H. PRIGENT
 Cité des Métiers, représenté par N. E. LARGUET
 Ville de Gonfreville-l'Orcher, représenté par D. PASCOTTINI
 GCS TÉLÉSANTÉ, représentée par J. L. LYNCEE
 IDS-MCI, représenté par A. CLÉMENT
 ODI Normand, représentée par A. COCHET
 Institut de Formations par Alternance, représentée par E. MORVAN
 Université de Rouen, représenté par P. TAVERNIER
 Groupe de Physique des Matériaux, représenté par R. PATTE
 GHH, représenté par M. PARAT
 ESIGELLEC, représenté par R. VALLÉE
 CROUS de Haute Normandie, représenté par Pierre HUREAUX
 CRIHAN
 Université du Havre, représenté par P. LAGES DOS SANTOS
 SOGET, représenté par M. LE STUM
 ESITPA, représenté par F. PANTIN
 Rectorat de l'academie de Rouen, représentée par J. B. LETIQUE
 Université de Rouen DSI
 Centre Henri Becquerel, représenté par P. LAINÉ
 Association CORIA
 CRT Informatique

Personnes excusées

- M. A. BANCE
 - S. BARBIER
 - D. DARROY
 - A. FRANCHE
 - F. GORENFLOT
 - G. GRANIER
 - L. GUEZENNEC
 - S. JUMEL
 - A. LE VERN
 - D. MARIE
 - F. MARTIN
- CNED
 Haute-Normandie Nature Environnement
 Pôle Image Haute-Normandie
 École de Management de Normandie
 Centre Hospitalier de Bernay
 Association CARDERE
 GIP SEINE-AVAL
 Ville de Dieppe
 Conseil Régional de Haute-Normandie
 Conseil Général de Seine-Maritime
 FRAC Haute-Normandie

- S. PIETTRE
- E. TAVERNIER
- S. THOMAS
- H. WULFRANC

Laboratoire des Fonctions Azotées Oxygénées Complexes (LFAOC)
Estran-Cité de la Mer à Dieppe
GIP F.E.P.H.
Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray

Personnes invitées

- G. BELLOIR
- J. DELABY
- N. DELESTRE
- A. DE CADEVILLE
- P. J. CANDAT
- T. GALLET
- F. HÉDIN
- M. HERVIEUX
- C. HOUSSIER
- É. LACHEY
- S. LEROUX
- J. B. LESAGE
- V. PHILIPPE-VOIVENEL
- C. PITEREK
- R. RASOLO
- S. RÉMY
- H. ZEGHIB

CHU de Rouen
Conseil Régional de Haute-Normandie
Université de Rouen - CRI
Agence Régionale de Santé
CHU de Rouen, représentée par G. BELLOIR
Région Haute-Normandie
INFOSAT
Rouen Business School
Université de Rouen
Conseil Régional de Basse-Normandie
IDFHI
Université de Rouen - CRI
Rectorat de Rouen
CNDP
Université de Rouen - CRI
Conseil Général de l'Eure
Conseil Général de l'Eure

PROJET

La séance est ouverte à 14h10 par Hervé PRIGENT, secrétaire de l'association SYRHANO, qui remercie le CORIA pour le prêt de l'amphi.

L'ordre du jour prévisionnel est rappelé :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mars 2012
- Bilan des cotisations au 31 décembre 2012
- Montant des cotisations 2013
- Évolution de l'infrastructure de liaisons SYRHANO
- Consultation pour le renouvellement du marché d'exploitation de SYRHANO
- Questions diverses

Aucune remarque n'étant formulée, cet ordre du jour est validé.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mars 2012

Hervé PRIGENT soumet à l'approbation des membres le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mars 2012. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité (disponible sur le site du CRIHAN, rubrique "réseaux > SYRHANO > Association").

2. Bilan des cotisations au 31 décembre 2012

L'association SYRHANO a reçu 780€ de cotisation en 2012. Au 31 décembre 2012 :

- le solde du compte courant est de 1255,47€ ;
- le solde du compte épargne est de 2925,55€.

3. Montant des cotisations pour l'année 2013

Il est proposé que le montant de la cotisation 2013 soit maintenu à 15€.

À l'unanimité, l'assemblée vote le maintien à 15€ du montant de la cotisation SYRHANO.

4. Évolution de l'infrastructure de liaisons SYRHANO

La parole est donnée à Alain BIDAUD, du CRIHAN, pour présenter les évolutions de la topologie de SYRHANO. Les transparents seront disponibles en ligne sur le site de l'association : www.syrhano.net/asso.

L'épine dorsale SYRHANO était constituée depuis 2006-2007 de liaisons GE interconnectant des points de présence sur lesquels étaient installés des commutateurs Cisco 6500. Le Routage était effectué par les Cisco 12000 (Le Havre, Saint-Étienne du Rouvray).

Afin d'améliorer le niveau global de service de SYRHANO et de s'adapter aux besoins des établissements utilisateurs (en particulier les coopérations inter-établissements), les évolutions suivantes ont été engagées :

Épine dorsale

L'épine dorsale est en cours de migration sur une boucle 10 Gbit/s entre cinq points de présence principaux (Mont-Saint-Aignan, Le Havre, Caen, Évreux, Saint-Étienne du Rouvray). Ces points de présence doivent donc être sécurisés du point de vue technique (hébergement, alimentation en énergie, climatisation, accès 24/7, etc.). En cas de problème, ils pourront être relocalisés.

Les liaisons sont disjointes deux-à-deux, afin de minimiser les SPOF (traversée de la Seine obligatoire, cependant). Les PoP sont raccordés en double adduction sur les liaisons.

Cette boucle va permettre de sécuriser l'accès RENATER de SYRHANO, mais aussi celui de VIKMAN.

L'augmentation de la bande passante disponible va permettre d'en dédier une partie pour certains usages ou pour certaines communautés d'utilisateurs.

Enfin, la généralisation du 10Gbit/s sur l'ensemble de la boucle va permettre l'augmentation du début de connexion sur SYRHANO des établissements qui hébergent les points de présence.

Les autres points de présence restent raccordés de manière pendulaire. Certaines adductions peuvent être réalisées par le service de collecte, qui dispose d'un large éventail d'offres et de techniques.

Certaines liaisons sont déjà en service. L'ensemble des liaisons sera opérationnel le mois prochain.

Équipements actifs

Les équipements actifs des PoP principaux sont en cours de remplacement par des commutateurs/routeurs BROCADE MLXe. Ces équipements de dernière génération ont une capacité de commutation et de routage qui autorise une grande concentration de ports GE et 10GE, tout en permettant une évolution vers Ethernet 40GE et 100GE. Le Centre de Données Régional est par exemple raccordé sur SYRHANO par 4 interfaces 10GE (évolution possible vers 8 interfaces 10GE, en 40 et/ou 100GE).

Les BROCADE MLXe permettent également le déploiement de services VPLS. Le transport des VLAN va donc basculer sur VPLS afin d'améliorer le temps de convergence des services de niveau 2.

Attention cependant à l'utilisation des services de niveau 2 sur un réseau étendu (ce n'est pas fait pour). À étudier en fonction des services à déployer.

5. Consultation pour le renouvellement du marché d'exploitation de SYRHANO

Le marché d'exploitation va être relancé dans les prochains jours. La boucle SYRHANO passant par Caen et les services déployés sur SYRHANO et VIKMAN étant virtuellement identiques, le CRIHAN et la Région Basse-Normandie ont créé un groupement de commandes pour cette consultation, chacun allant commander la prestation pour son réseau.

Le CCTP de cette consultation est en cours de finalisation ; la publication devrait avoir lieu en juin prochain.

Hervé PRIGENT passe la parole à Alain BIDAUD pour présenter les aspects techniques de cette consultation.

Le service d'exploitation est fondamental, car il formalise la vie quotidienne du réseau SYRHANO et intègre le guichet d'interface avec les établissements raccordés. Afin de résumer les éléments techniques présents dans la consultation, Alain BIDAUD présente un schéma définissant les périmètres de responsabilité entre la maîtrise d'ouvrage et l'exploitant et passe en revue les briques fonctionnelles associées.

Éléments fonctionnels associés à la maîtrise d'ouvrage :

- Gestion de l'architecture : cet élément concerne toutes les modifications importantes liés à la mise en place de nouveaux services ou d'offres sur-mesure pour un établissement raccordé. Les mises en œuvre se font en coordination avec l'exploitant pour valider la mise en œuvre et l'exploitation des nouveaux services
- Tableau de bord : portail donnant accès à l'ensemble des informations de supervision et de métrologie du réseau. Pour alimenter ce portail, les informations sont récupérées directement à partir des équipements actifs du réseau et également via la base d'informations de l'exploitant (tickets).
- S.I. SYRHANO : base de référence contenant l'ensemble des informations administratives et

- présentation détaillée des services SYRHANO (réseau et applicatifs) ;
- présentation des procédures d'exploitation et des outils mis à disposition des établissements ...
- échanges techniques entre les participants.

Aucune autre question n'étant formulée, la séance est levée à 15h35.

Fait à Saint-Étienne-du-Rouvray, le 28 mai 2013.

Le Président
Michel LE STUM

Le Secrétaire
Hervé PRIGENT

PROJET